



Me SIMO KAMDOM Gildas

Manager du Cabinet SIMO and Partners

Etre Avocat, c'est avant tout se consacrer à autrui et l'aimer, pour le défendre pour le conseiller, pour dédramatiser une situation.

C'est savoir être à certains moments le miroir grossissant qui permet aux clients d'être plus lucides.

Mais c'est aussi en sens inverse s'efforcer de connaître son adversaire, déterminer ses intentions, ses besoins, les faiblesses, ses sacrifices afin de mieux satisfaire à la nécessité cruelle d'une lutte sans merci

Autrui c'est encore l'âme du Juge qu'il faut s'efforcer de pénétrer pour être mieux compris de lui en vue de répondre inutilement aux questions qu'il se pose et de mieux le convaincre.

C'est enfin à l'intérieur d'un Cabinet qu'on perçoit les aspirations et les compétences de chacun tant échelon et indiquer à ses collaborateurs l'esprit de la profession.

Sans cette conscience, d'autrui il n'est pas d'Avocat mais 25 ans pour apprendre à être un « Avocat vrai ».

Parcours initié sur les parvis des palais de Justice et les salles d'audiences et les Cabinets d'Avocats comme Juriste collaborateur d'Avocats au Cameroun.

- Arpentant les couloirs du centre de formation à la profession d'Avocat de l'Université de LOME au TOGO.

- Naviguant dans les eaux des barreaux de de traditions communes (Germain-Romanique et à l'IEJ de Strasbourg).
- J'accoste à la prestigieuse LAW SCHOOL DU NIGERIA

Je prête serment comme Avocat à la Cour Suprême du Nigéria et par la suite, j'intègre le Barreau du Cameroun.

Cette modeste expérience accumulé le long du parcours et auprès de mes devanciers de qui je dois et à qui je rends un vibrant hommage me détermine à mettre en place **le Cabinet d'Avocats SIMO AND PARNERS**, qui est aujourd'hui porté par des Avocats aguerris des juristes déterminés et un personnel d'appui rompu à la tâche, et qui développe son rayonnement sur le plan interne et international.

J'ai dit aguerris dans les domaines variés tels que :

- **Le droit des sociétés.**
- **Le droit commercial**
- **Le droit administratif**
- **Le droit foncier**